

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

SESSION 2014

SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

Série : **ES**

DURÉE DE L'ÉPREUVE : 4 heures + 1 heure

COEFFICIENT : 7 + 2

L'usage de la calculatrice est strictement interdit.

Ce sujet comporte 14 pages numérotées de 1/14 à 14/14.
Dès que ce sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Pour l'enseignement obligatoire, le candidat traitera au choix soit la dissertation s'appuyant sur un dossier documentaire, soit l'épreuve composée.

Pour l'enseignement de spécialité, le candidat traitera au choix l'un des deux sujets de la spécialité pour laquelle il est inscrit :

- Économie approfondie, pages numérotées de 8/14 à 11/14.
- Sciences sociales et politiques, pages numérotées de 12/14 à 14/14.

Dissertation s'appuyant sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- de répondre à la question posée par le sujet ;
- de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;
- de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;
- de rédiger en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique et approprié à la question, en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

SUJET

Ce sujet comporte trois documents.

Comment le progrès technique contribue-t-il à la croissance ?

DOCUMENT 1

Contribution des facteurs de production à la croissance (1991-2003)

	Taux de croissance annuel moyen en %	Contribution à l'évolution du PIB en points de pourcentage		
	PIB	Facteur capital	Facteur travail	Productivité globale des facteurs (PGF)
Allemagne ⁽¹⁾	1,4	0,7	- 0,4	1,2
Canada	3,1	1,0	1,1	1,0
Espagne	2,8	1,2	1,1	0,5
États-Unis	3,1	0,9	0,9	1,3
Finlande	2,5	0,2	0,0	2,3
France	1,9	0,6	- 0,1	1,4
Royaume-Uni	2,7	0,9	0,1	1,7
Suède	2,0	0,8	- 0,2	1,4

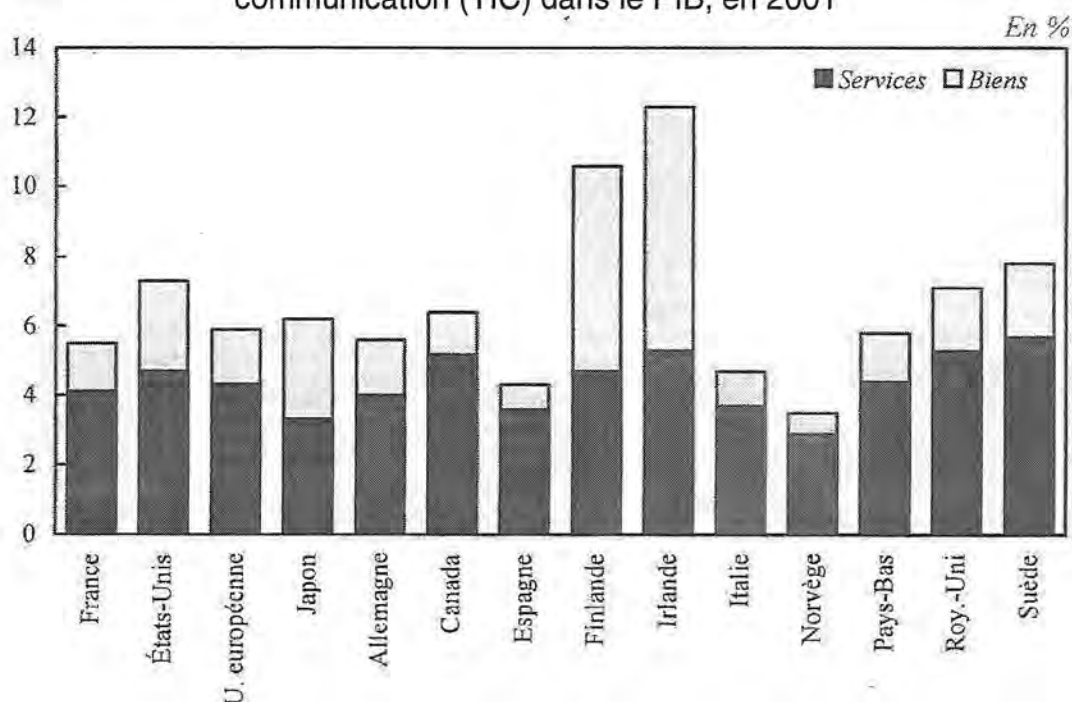
Source : Office fédéral de la statistique suisse (OFS), 2006.

(1) Pour l'Allemagne, le total des données des colonnes 3 à 5 n'est pas égal à la donnée de la colonne 2 en raison des arrondis.

Lecture : entre 1991 et 2003, en Allemagne, sur 1,4 % de croissance annuelle moyenne du PIB, 0,7 point de pourcentage est expliqué par la croissance du facteur capital.

DOCUMENT 2

Parts des activités productrices de Technologies de l'information et de la communication (TIC) dans le PIB, en 2001



Source : « Productivité et croissance », Patrick ARTUS, Gilbert CETTE, *Rapport du Conseil d'analyse économique*, La documentation française, 2004.

Note : Les biens TIC regroupent les machines de bureau et matériels informatiques, fils et câbles, composants électroniques, etc. Les services TIC regroupent notamment les activités informatiques.

Lecture : en France, en 2001, 5,8 % du PIB résultent des activités productrices de biens et services de technologies de l'information et de la communication.

DOCUMENT 3

Exécution de la dépense intérieure de recherche et développement (DIRD)⁽¹⁾

	1995	2000	2005	2009
Dépense intérieure de recherche et développement (DIRD) (en millions d'euros)	27 302	30 954	36 228	41 758
<i>Exécution par les administrations* (en millions d'euros)</i>	<i>10 653</i>	<i>11 605</i>	<i>13 725</i>	<i>15 332</i>
<i>Exécution par les entreprises (en millions d'euros)</i>	<i>16 649</i>	<i>19 348</i>	<i>22 503</i>	<i>26 426</i>
Part des entreprises dans la DIRD (en %)	61,0	62,5	62,1	63,3
Part de la DIRD dans le PIB (en %)	2,28	2,15	2,11	2,21

(*) Le secteur des administrations comprend : les ministères et services ministériels, l'enseignement supérieur, les institutions sans but lucratif.

Source : *Tableaux de l'économie française*, INSEE, 2013.

(1) La dépense intérieure de recherche et développement (DIRD) correspond aux travaux de recherche et développement exécutés sur le territoire national quelle que soit l'origine des fonds. Une partie est exécutée par les administrations, l'autre par les entreprises.

Épreuve composée

Cette épreuve comprend trois parties :

1 – Pour la partie 1 (Mobilisation des connaissances), il est demandé au candidat de répondre aux questions en faisant appel à ses connaissances personnelles dans le cadre de l'enseignement obligatoire.

2 – Pour la partie 2 (Étude d'un document), il est demandé au candidat de répondre à la question en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse de présentation du document, de collecte et de traitement de l'information.

3 – Pour la partie 3 (Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire), il est demandé au candidat de traiter le sujet :

- en développant un raisonnement ;*
- en exploitant les documents du dossier ;*
- en faisant appel à ses connaissances personnelles ;*
- en composant une introduction, un développement, une conclusion.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Première partie : Mobilisation des connaissances

1. Dans le cadre de l'Union européenne, présentez deux avantages de l'union économique et monétaire. *(3 points)*
2. Distinguez une logique d'assurance d'une logique d'assistance en matière de protection sociale. *(3 points)*

Deuxième partie : Étude d'un document (4 points)

Question : Vous présenterez le document puis vous décrirez les écarts de coûts salariaux entre la France et la Norvège qu'il met en évidence.

Coûts horaires de la main d'œuvre en indice (base 100 : France)

	2008	2011
Belgique	112	115
Bulgarie	8	10
Irlande	86	80
Italie	77	78
Norvège	119	129
Pologne	24	21
France	100	100

Source : d'après EUROSTAT, 2012.

Note : le coût horaire de la main d'œuvre correspond à l'ensemble des coûts supportés par les unités de production pour employer un salarié.

**Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire
(10 points)**

Cette partie comporte trois documents.

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que le rôle du travail comme instance d'intégration sociale s'est affaibli.

DOCUMENT 1

La fragilisation des individus dans le travail est fortement intériorisée, voire incorporée. Elle touche divers types de salariés : ceux qui perçoivent la dégradation progressive de leurs compétences dans un contexte qui se modifie, ceux qui subissent une usure physique et des atteintes à leur santé, les victimes d'illettrisme, les salariés en CDD⁽¹⁾ qui craignent de perdre la main faute d'être employé au niveau de leur qualification, les jeunes précarisés, les salariés des entreprises de sous-traitance sur qui pèsent les plus fortes exigences en matière de conformité de qualité, de délai de livraison et de productivité... [...]

La fragilisation du statut salarial⁽²⁾ est facteur d'exclusion, non seulement quand la personne se trouve en situation de précarité d'emploi ou d'exclusion de l'activité productive, mais aussi quand le rapport salarial met en difficulté le salarié dans ses propres capacités à se préserver et à exercer sa capacité d'agir. C'est pourquoi la déréglementation du marché du travail est facteur non seulement de déstabilisation du statut salarial, mais aussi de profonds troubles de l'intégration à un collectif de travail ; cela conduit aussi à intérioriser un sentiment d'incompétence et d'indignité à participer aux différents champs de la vie sociale et politique.

Source : *Travail et intégration sociale*, Bruno FLACHER, 2002.

(1) CDD : contrat à durée déterminée.

(2) Statut salarial : ensemble des droits associés au contrat de travail : stabilité de l'emploi, assurances sociales, formation, etc.

DOCUMENT 2

Évolution du taux de chômage selon l'âge et la durée de 2006 à 2012 en France

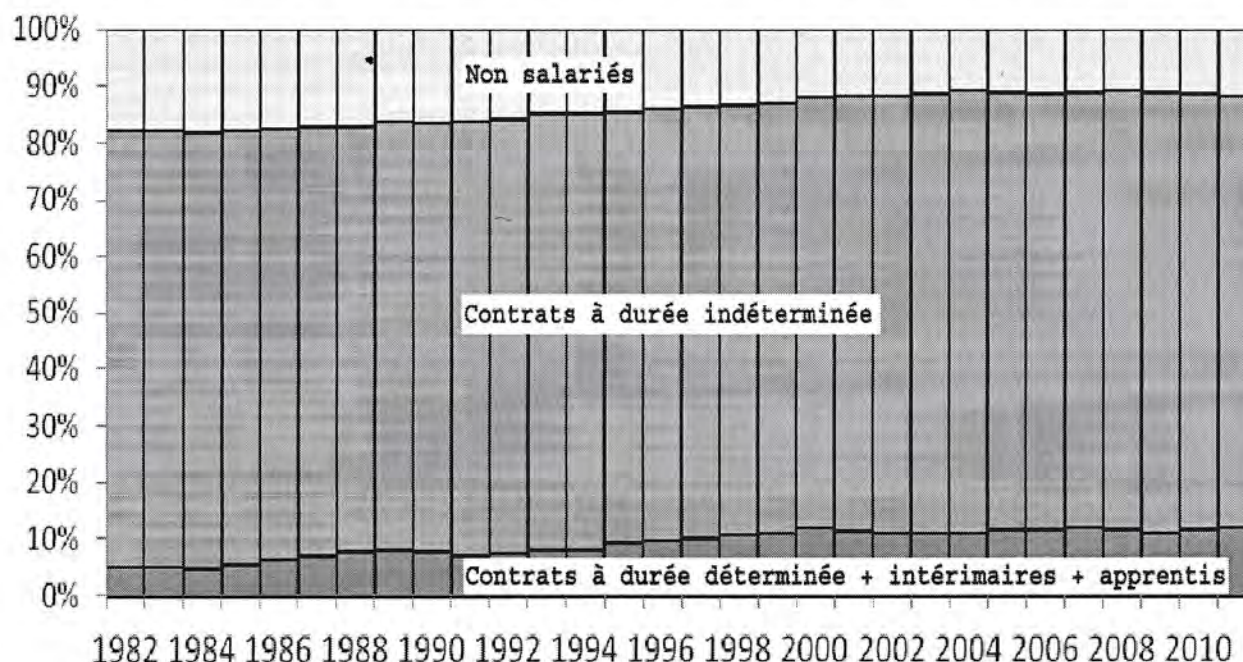
	2006	2008	2010	2012
Taux de chômage en % de la population active				
Ensemble	8,8	7,4	9,4	9,8
15 - 24 ans	22,2	19	22,9	23,9
25 - 49 ans	7,9	6,6	8,4	9
50 ans et plus	6	5	6,3	6,8
Chômeurs depuis 1 an ou plus				
En milliers	1 020	785	1 070	1 118
En % du nombre de chômeurs	42,3	37,9	40,4	39,8

Champ : Population active de 15 ans ou plus, vivant en France métropolitaine.

Source : d'après INSEE, 2013.

DOCUMENT 3

Parts des différentes formes d'emploi dans l'emploi total en France



Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes de 15 ans et plus.

Source : d'après INSEE, 2013.

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

Économie approfondie

Il est demandé au candidat de répondre à la question posée par le sujet :

- en construisant une argumentation ;
- en exploitant le ou les documents du dossier ;
- en faisant appel à ses connaissances personnelles.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Le candidat traitera au choix, soit le sujet A, soit le sujet B.

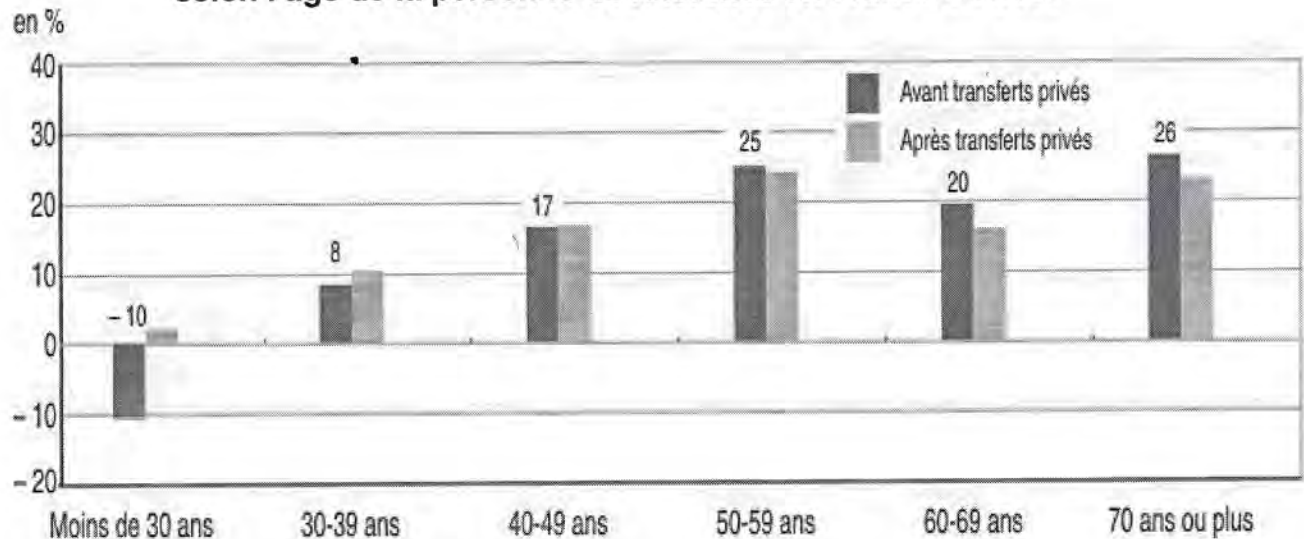
SUJET A

Ce sujet comporte deux documents.

Comment la dynamique démographique agit-elle sur le montant de l'épargne en France ?

DOCUMENT 1

Taux d'épargne⁽¹⁾ des ménages avant et après transferts privés⁽²⁾ selon l'âge de la personne de référence en France en 2003



Source : Comptes nationaux 2003, Revenus fiscaux 2003, INSEE.

(1) Le taux d'épargne correspond à la part de l'épargne dans le revenu des ménages.

(2) Les transferts privés sont des transferts monétaires entre ménages.

DOCUMENT 2

L'évolution de la structure de la population modifie le taux d'épargne, dans la mesure où l'effort d'épargne se répartit inégalement tout au long de l'existence [...].

Le vieillissement de la population, dans les pays développés, devrait donc s'accompagner d'une évolution du taux d'épargne, cependant les vérifications empiriques de l'hypothèse du cycle de vie montrent qu'en réalité, l'augmentation du patrimoine se poursuit généralement bien au-delà de la retraite.

Plus largement, il faut souligner que l'impact de la démographie sur le taux d'épargne dépend pour une large part de facteurs politiques et institutionnels : l'évolution de l'offre d'actifs financiers ou les choix de financement de la protection sociale ont une influence déterminante. Les débats contemporains sur l'épargne retraite le montrent bien. [...] Cette évolution résulte en partie des craintes concernant l'avenir du système de retraite, pour des raisons démographiques, mais elle est aussi le résultat de la progression importante des placements financiers depuis 20 ans, qui a des effets incitatifs sur l'épargne des ménages, et de la politique fiscale de l'Etat, favorable à l'épargne financière.

Source : *Économie*, Alain BEITONE, Emmanuel BUISSON et Christine DOLLO, 2011.

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

Économie approfondie

SUJET B

Ce sujet comporte deux documents.

Comment les barrières à l'entrée permettent-elles aux entreprises d'exercer un pouvoir de marché ?

DOCUMENT 1

Lorsqu'une entreprise a conclu des accords d'exclusivité avec des distributeurs du commerce de détail ou de gros sur un marché donné [...], et que l'accès à ce réseau de distribution est essentiel pour desservir le marché en question, ces accords font effectivement fonction de barrière à l'entrée (si l'on suppose que le coût de la mise en place d'un deuxième réseau de distribution est prohibitif⁽¹⁾). Un autre type de barrière comportementale a trait au comportement d'éviction⁽²⁾ qui consiste à offrir des conditions plus avantageuses que les concurrents afin d'éliminer ceux-ci du marché concerné (ou d'exclure du marché les nouveaux entrants). [...] Le comportement d'éviction peut avoir à la fois un effet immédiat et un effet à plus long terme sur les nouveaux investissements, dans la mesure où la menace d'un comportement d'éviction de la part d'une entreprise solidement en place (du fait de son expérience et de sa réputation par exemple) est susceptible de décourager les investisseurs potentiels.

Source : *Perspectives de l'investissement international*, OCDE, 2005.

(1) Prohibitif : excessif.

(2) Éviction : élimination.

DOCUMENT 2

Évolution des brevets européens⁽¹⁾ délivrés

Année de délivrance	2008	2009	2010	2011	2012	Évolution entre 2011 et 2012
Délivrances	59 801	51 957	58 119	62 112	65 666	5,70%
<i>dont par des Français</i>	<i>4 801</i>	<i>4 029</i>	<i>4 540</i>	<i>4 799</i>	<i>4 803</i>	<i>0,10%</i>

Source : Observatoire de la propriété intellectuelle, juillet 2013.

(1) Brevet européen : document qui permet de protéger l'innovation et qui est valable dans tous les pays européens désignés lors du dépôt.

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

Sciences sociales et politiques

Il est demandé au candidat de répondre à la question posée par le sujet :

- *en construisant une argumentation ;*
- *en exploitant le ou les documents du dossier ;*
- *en faisant appel à ses connaissances personnelles.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Le candidat traitera au choix, soit le sujet A, soit le sujet B.

SUJET A

Ce sujet comporte deux documents.

Quels sont les effets des modes de scrutin sur le système politique ?

DOCUMENT 1

Avec le scrutin uninominal tel que le pratiquent les Britanniques, c'est-à-dire à un seul tour, le candidat arrivé en tête est élu. [...] Le système de la majorité simple n'offre pratiquement aucune chance aux petits partis, sauf à ceux dont l'implantation est concentrée sur un fief local [...]. En revanche, le bipartisme qui résulte presque nécessairement de cette loi d'airain⁽¹⁾, a pour effet de clarifier considérablement les enjeux de chaque consultation et créer une forte probabilité que se dégage une majorité absolue à la Chambre des Communes, assurant ainsi la stabilité du gouvernement. Dans le système français en vigueur pour les élections législatives, l'existence des deux tours permet aux électeurs de différer au second leur « vote utile » après avoir exprimé au premier leur véritable préférence. Ce mécanisme encourage le multipartisme [...]. Dans tous les cas, le vote uninominal facilite une plus grande personnalisation de la compétition, et une meilleure proximité des citoyens avec leurs représentants. [...]

Le scrutin proportionnel de liste a des vertus et des défauts pratiquement inverses des scrutins uninominaux. Sa principale qualité est d'assurer une représentation en sièges au prorata du nombre de voix obtenues.

Source : La démocratie politique, Philippe BRAUD, 2003.

(1) Loi d'airain : loi implacable à laquelle nul ne peut échapper.

DOCUMENT 2

Résultats des élections législatives en France, 2012

	% des voix (au 1 ^{er} tour)	% des sièges (à l'issue des deux tours)	Écart (arrondis)
Parti communiste et Front de gauche	6,9	1,7	-5
Parti socialiste, radicaux et écologistes	39,8	57,4	+17
Mouvement démocrate (MODEM)	1,8	0,4	-1
Union pour un mouvement populaire (UMP), Nouveau centre et Divers droite	34,8	39,7	+5
Front national et extrême droite	13,7	0,5	-13

Source : d'après *Droit constitutionnel et institutions politiques*, Olivier DUHAMEL et Guillaume TUSSEAU, 2013.

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ
Sciences sociales et politiques

SUJET B

Ce sujet comporte un document.

Montrez que la socialisation politique influence les attitudes politiques.

DOCUMENT

La transmission se fait toujours. Deux tiers des jeunes Français se placent dans la lignée idéologique de leurs parents. Mais si elle se poursuit, cette transmissibilité s'effectue sur un registre plus affectif qu'idéologique. Les affiliations⁽¹⁾ perdurent mais elles sont davantage animées par la volonté de garder des liens identitaires avec son histoire familiale et avec ceux qui vous ont précédé. Elles ne renvoient plus à des croyances fortes, constituées, revendiquées en tant que telles. Elles ne revêtent pas le même sens politique qu'autrefois, y compris dans la culture familiale elle-même. Les loyautés se sont affaiblies. Les croyances sont moins fortes. La transmission renvoie à des idéologies qui se sont quelque peu décolorées. Elle s'est individualisée même si elle signale bien toujours un attachement à une même norme de groupe, à un cadre référentiel commun. Comment les jeunes Français négocient-ils avec cette forme d'héritage ? Que reprennent-ils, que recomposent-ils ? Ils peuvent être de gauche (ou de droite) comme leurs parents mais ne pas voter pour les mêmes partis, les mêmes courants. L'individualisation de la transmission des choix politiques leur laisse un plus grand espace de disponibilité pour faire d'autres expériences politiques et favorise de fait une plus grande mobilité électorale. [...] *

À défaut de constituer une génération politique, ce qui rassemble les jeunes Français d'aujourd'hui est d'entrer en politique dans un contexte différent de celui de leurs parents. Ils abordent la politique avec d'autres dispositions, avec plus de distance. Mais leurs implications sur la scène des mobilisations collectives indiquent qu'ils ne sont pas dépolitisés. Bien au contraire. On a pu le constater lors de l'élection présidentielle de 2007. Ils ont voté autant que leurs aînés. L'enjeu était national et fortement politisé, mettant en compétition deux candidats revendiquant une rupture par rapport à leurs appareils et affirmant un style politique nouveau. Mais leur implication s'est aussi vérifiée lors des mobilisations lycéennes et étudiantes de l'hiver 2009, mettant en avant une forte opposition aux réformes du gouvernement, au travers notamment de la question de l'égalité des chances.

Source : « Avoir vingt ans en politique. Les enfants du désenchantement », Anne MUXEL, *L'Entretien du Cevipof*, avril 2010.

(1) Les affiliations : proximité des idées politiques entre parents et enfants.